

PLAIDOYER pour le Droit Relatif a l'Assistance Internationale aux Catastrophes

Catastrophes et Urgences Sanitaires

Est ce que votre pays a besoin de l'assistance internationale pour la preparation, réponse ou récupération?

Le rôle d'auxiliaire de la NS définis ou mandatés dans Catastrophes et santé Gestion des urgences ?

Oui
Votre Gouvernement a fait une requête formelle pour recevoir de l'aide d'autres pays et/ou à des acteurs humanitaires?

Non
NON, le pays est autonome suffisante et s'appuiera sur sa société nationale /Acteurs locale

Oui
Le SN a-t-il besoin le soutien de la composantes de la Mouvement CRCR

Non
PLAIDOYER pour ancrer le rôle d'auxiliaire du SN dans la législation, les politiques et les POS + promouvoir les services qui peuvent être fournis par le Mouvement CRCR

Oui
Disposent-ils des moyens juridiques nécessaires à leur fonctionnement ?

Non
SOUTENIR le gouvernement dans la formulation de la demande en fonction des besoins

Fournissez des facilités IDRL

- Statut juridique du mouvement de la CRCR / des acteurs humanitaires internationaux
- Visas
- Exemption de taxes
- Facilités pour l'importation
- Facilités pour le transport
- Facilités pour les communications
- Reconnaissance des diplômes professionnels étrangers
- Reconnaissances des plaques d'immatriculation de véhicule importés
- Facilités pour les télécommunications

Plaider pour la mise en place des mécanismes nécessaires

- Équipes internationales de facilitation à guichet unique (SWIFT)
- Enregistrement des acteurs prêtant assistance
- Mesures pour assurer la rendition de comptes
- Mécanismes de Coordination
- Control des importations/exportations

Oui
Le gouvernement a-t-il mis en place des mécanismes pour coordonner la réception de l'aide internationale et faciliter le fonctionnement des composantes de la CRCR?